



MAIRIE DE  
DAMIATTE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2024

### LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux février, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune de DAMIATTE, s'est réuni, dûment convoqué, à la mairie de Damiatte, en session ordinaire, sous la présidence de Madame FADDI Evelyne, Maire de DAMIATTE.

Présents : Evelyne FADDI, Nicole VIDAL - Jérôme ROUDET, Chantal PICARD, Frédéric MOLIERES - Didier DARASSE - Marie-José MAUREL – Corinne JACONO – Julien VAGLIENTI.

Étaient absents avec pouvoir : Mme BRET Magali représentée par Mme Chantal PICARD – Mme MAUREL Pascale représentée par M DARASSE Didier.

Étaient absents : Mme ALLETRU - M BESSIOUD – M DOMINGUEZ – M PRADES.

Date de la convocation : 15 février 2024

Secrétaire de séance : M DARASSE Didier

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> mars 2024

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2024-017	Reconstruction du bâtiment des installations sportives – attribution du marché	Validée
2024-018	Installations sportives du Rec – demande de subvention au Conseil Régional 2 <sup>ème</sup> tranche de travaux	Validée
2024-019	Construction d'une maison médicale – choix du bureau d'études des sols	Validée
2024-020	Modification du règlement intérieur du conseil municipal	Validée
2024-021	Convention de partenariat avec la mutuelle Mutami	Validée

Evelyne FADDI  
Maire

